

Projets de renouvellement et d'extension des parcs éoliens de Benet 1 et 2

Excellence environnementale & Energie locale



Edito

Madame, Monsieur,

Après plus de deux ans d'études, les projets éoliens de l'Epinaie (renouvellement du parc éolien de Benet 1) et de la Croix Violette (extension du parc éolien de Benet 2) sont à présent définis.

Ce 2ème bulletin d'information a pour objectif de vous présenter les implantations retenues, en accord avec le comité de projet composé de plusieurs membres de l'équipe municipale de Benet dont Madame le Maire.

Ces variantes d'implantations ont été discutées lors de nos nombreux échanges, notamment le 20 décembre 2023 lors d'une réunion réservée aux riverains de Lesson, permettant d'aboutir à deux projets cohérents et adaptés à votre territoire.



La société

La société VOLKSWIND France est présente sur le territoire français depuis 2001. Elle emploie actuellement plus de 100 collaborateurs et est en pleine expansion.

Volkswind dispose de locaux permanents sur le territoire de la commune de BENET où sont basés une dizaine de collaborateurs en charge principalement de la maintenance et de l'entretien des parcs éoliens.



Antoine BORE

Chef de Projets Développement
07 57 02 16 78

Volkswind souhaite proposer aux riverains du projet un partenariat. Deux possibilités existent : le financement participatif et l'ouverture au capital. Afin de discuter de ces deux options, nous vous invitons à venir échanger avec nous lors de la réunion publique du 17 avril 2024.

Le financement participatif



Participez au financement du parc éolien en prêtant des fonds



Bénéficiez d'un taux d'intérêt préférentiel

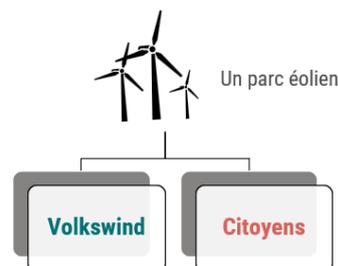


La campagne de financement visera à atteindre un certain objectif de collecte



Le prêt s'établit sur une durée relativement courte (en général 2 ans), avec des échéances semestrielles

L'ouverture au capital



L'ouverture au capital vous permettra de posséder des parts dans la société de projet, ou dans une société de projet distincte qui fera partie du montage financier de la société de projet.



INVITATION

Nous vous invitons à une **exposition** sur les projets, lors de laquelle vous pourrez vous informer et poser vos questions à des représentants de Volkswind sur les projets.

Cette exposition sera suivie d'une **réunion publique** lors de laquelle nous expliquerons plus en détail **le financement participatif et l'ouverture au capital** et répondrons à vos questions.

Rendez-vous
à la grande Halle de BENET
Mercredi 15 mai 2024

Exposition :
de 16h à 18h

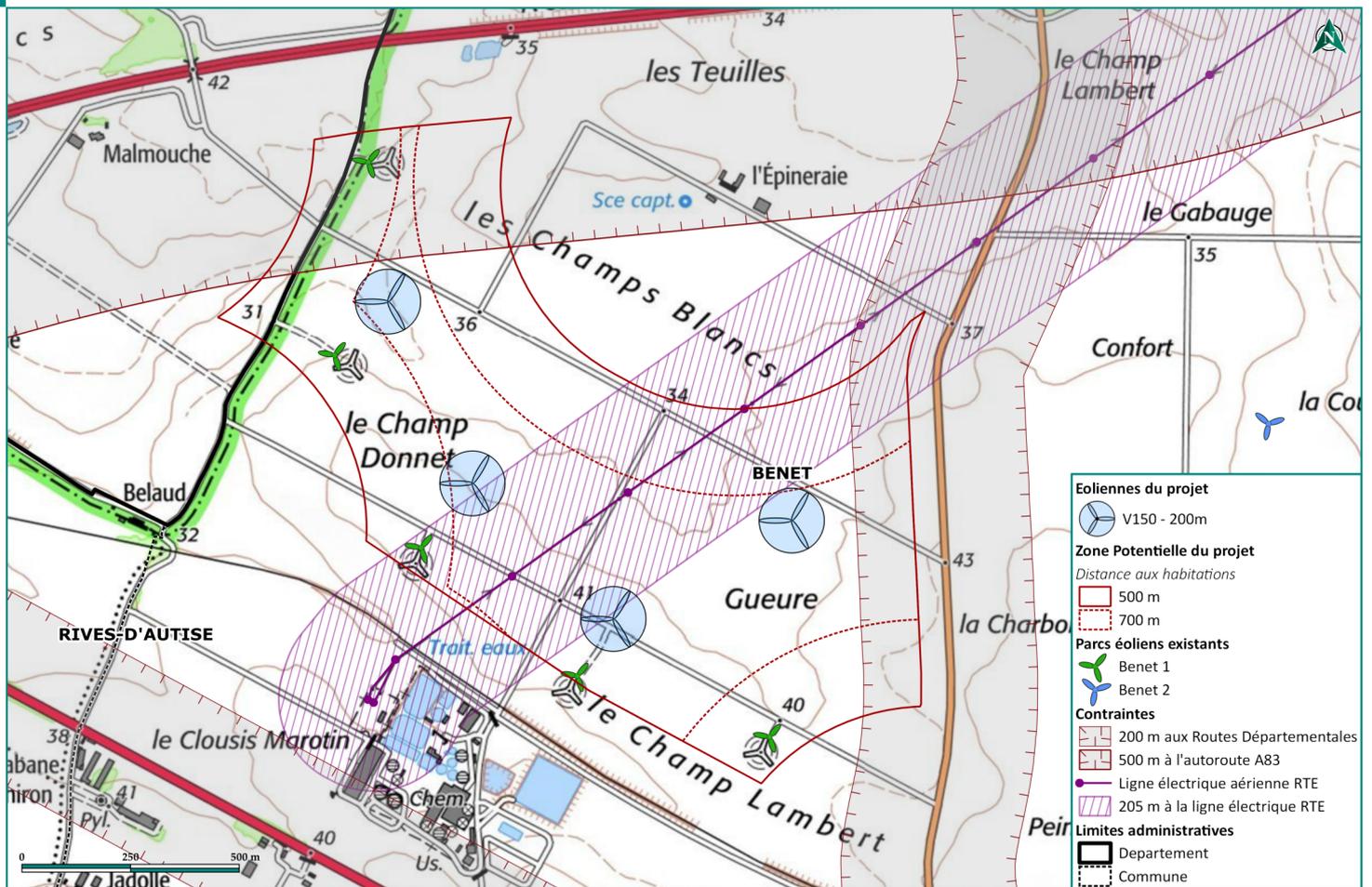
Réunion publique :
de 18h30 à 20h

**Venez vous informer
et échanger !**



Ferme éolienne de l'Épinaeraie

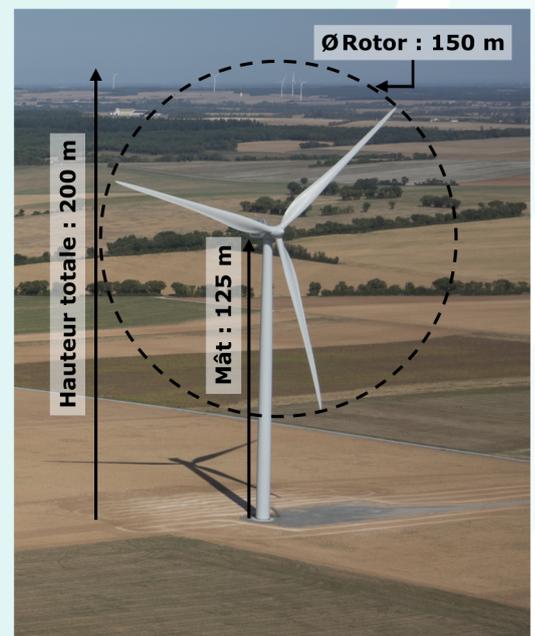
Il s'agit pour cette ferme éolienne d'un "repowering", c'est-à-dire le remplacement des éoliennes actuelles par d'autres éoliennes.



Le modèle d'éolienne

- Les éoliennes du projet seront de type **Vestas V150** d'une hauteur en bout de pales de **200 mètres** pour une puissance unitaire de **4.5 MW**. En comparaison, les éoliennes actuelles sont de type V80 d'une hauteur en bout de pales de 140 mètres pour une puissance unitaire de 2 MW.
- L'implantation envisagée avec le comité de projet pour ce renouvellement est de **4 éoliennes**, soit une éolienne de moins qu'actuellement.
- Ces éoliennes seront toutes implantées à plus de **750 mètres de toute habitation**, contre 550 mètres pour le parc actuel.
- Ces caractéristiques n'augmenteront que de manière minimale l'angle vertical des éoliennes pour la plupart des habitations les plus proches tout en diminuant l'angle horizontal total du parc.

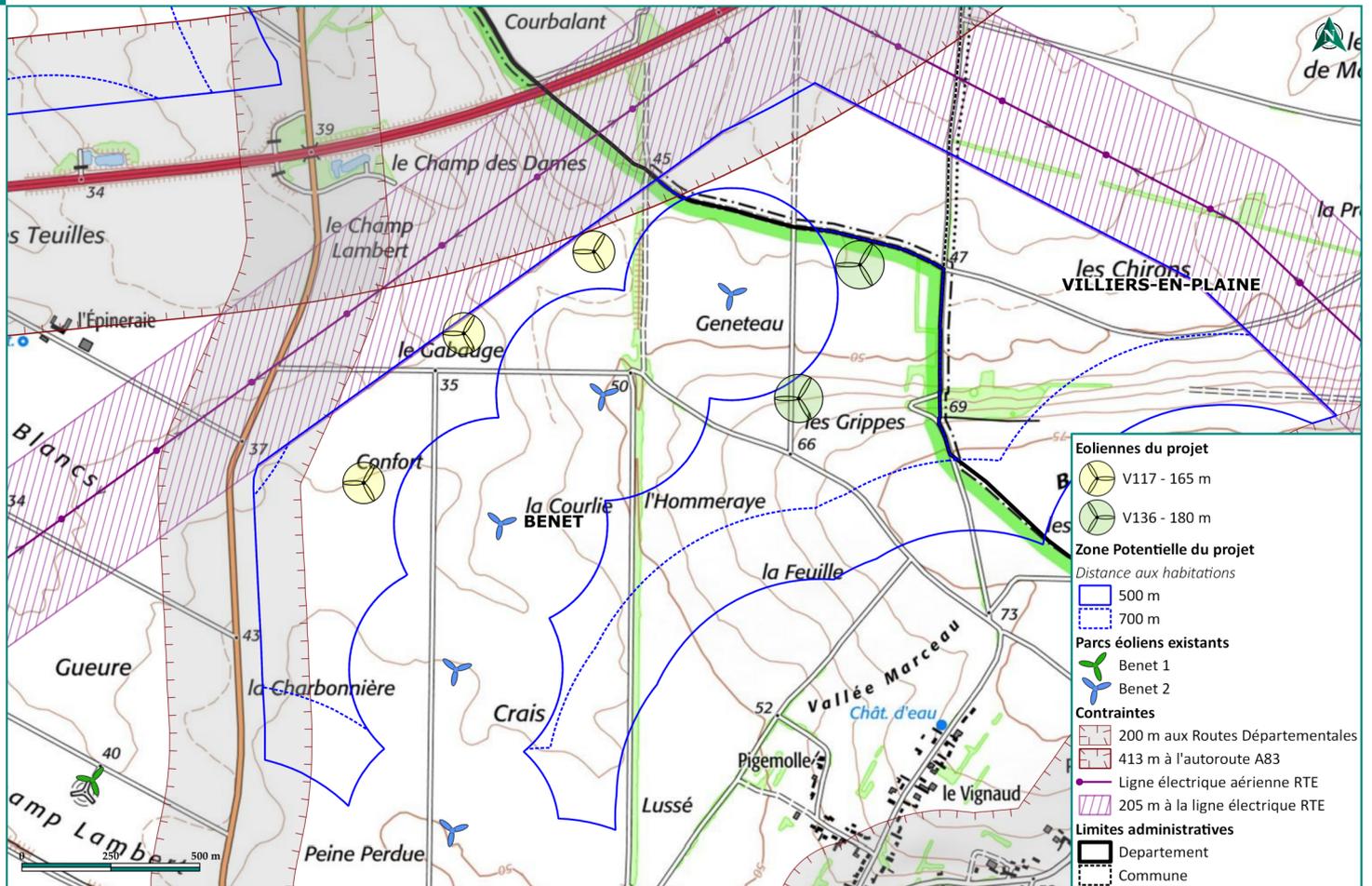
Vestas - V150





Ferme éolienne de la Croix Violette

Il s'agit pour cette ferme éolienne de l'extension du parc de Benet 2.



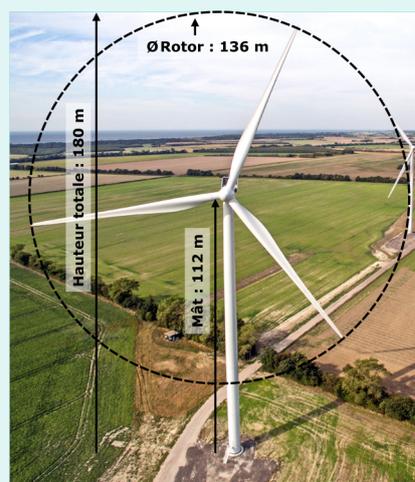
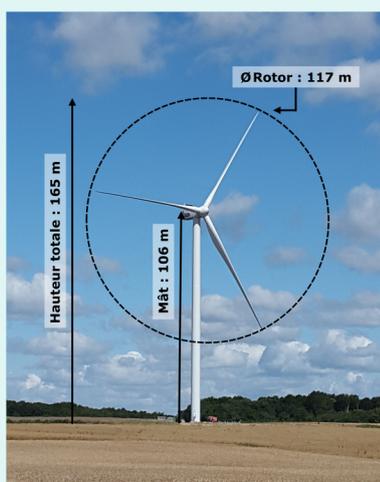
Les modèles d'éoliennes

Les éoliennes du projet seront de type Vestas V117 et V136 d'une hauteur en bout de pales respective de 165 mètres et 180 mètres pour une puissance unitaire de 4.2 MW et 4.5 MW.

L'implantation envisagée en concertation avec le comité de projet pour cette extension est de 5 éoliennes.

Ces éoliennes seront implantées à plus de **940 mètres des habitations** situées au nord-ouest de la zone (l'Epineraiie et la Croix Violette) et **1 000 mètres des premières habitations** de Lesson.

Vestas - V117



Vestas - V136



Démantèlement

Le parc éolien de Benet 1 a été construit en 2003. La durée de vie d'une éolienne étant comprise entre 20 et 25 années, le démantèlement du parc devrait s'effectuer dans les prochaines années.

Le démantèlement du parc est assuré par son gestionnaire, c'est-à-dire Volkswind dans le cas du parc éolien de Benet 1.

Il est règlementé par la loi (article 29, section 7, de l'arrêté du 26 août 2011). Il comprend :

- le démantèlement des installations de production d'électricité;
- le démantèlement des postes de livraison et des câbles dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison;
- l'excavation de la totalité des fondations jusqu'à la base de leur semelle, à l'exception des éventuels pieux.
- la remise en état du site : décaissement des aires de grutage et chemins d'accès sur 40 cm et remplacement par des terres de caractéristiques comparables.

Quid du recyclage?

Au minimum 90% de la masse totale (fondation comprise) démantelée sera réutilisée ou recyclée, et 35% de la masse des rotors.

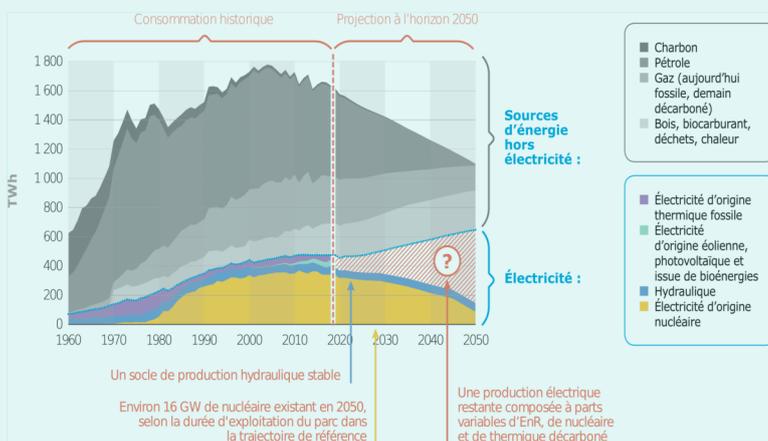


Le saviez-vous ?

Une étude menée par RTE expose les différents scénarios pour produire 645 TWh d'électricité décarbonée d'ici 2050. Le scénario de référence repose sur une électrification progressive, en substitution aux énergies fossiles. RTE a identifié différents scénarios allant du 100% EnR au maximum d'investissement dans le nucléaire.

Ce dernier scénario implique le prolongement de centrales actuelles, la création de nouveaux EPR ainsi que de SMR (petits réacteurs).

Il aboutit à la production d'au maximum 50% de la consommation énergétique française en 2050.



Ainsi quels que soit les investissements dans le nucléaire, il est nécessaire de multiplier par au moins 2,5 les capacités éoliennes en France.

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes. Vous pouvez nous les transmettre par courrier :

Volkswind - Aéroport de Limoges-Bellegarde
87100 LIMOGES

ou par email :

antoine.bore@volkswind.com



Sites web | Toutes les informations sur les projets éoliens de Benet

Epinaie <https://ferme-eolienne-epinaie.fr>

Croix Violette <https://ferme-eolienne-croix-violette.fr>

Vos contacts privilégiés

Antoine BORE - Chef de Projets Développement

antoine.bore@volkswind.com

Téléphone : 07.57.02.16.78



Volkswind France

Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES

Téléphone : 05.55.48.38.97